

impr. Pelousin, 1846. in-8°.

Eglises. - a) de S. Martin-de-Curton. - Cette église, dit M. Samazeuilh (Dictionnaire, p. 628) est mi-romane et mi-gothique, ou plutôt le chœur en est roman et nous paraît constituer l'église primitive. La nef est gothique et paraît avoir été ajoutée plus tard. Dans son supplément aux Etudes, p. 18, M. Chastin lui a consacré la notice suivante: « XI^e siècle. Le chœur, voûté en berceau plein cintre, est séparé de l'abside par un doubleau qui repose, ainsi que l'arc triomphal, sur des demi-colonnes. Les chapiteaux sont ornés d'un seul rang de feuilles épaisses. Trois des gables travées de la nef ont été recouvertes d'une croisée d'ogives et de deux voûtes en étoile, durant la dernière période gothique. La porte, ouverte dans la façade occidentale, au cintre triflé, date du XIV^e siècle. » Cloches de 364 Kil. 800 et de 474 Kil. 800.

b) d'Heulhis. - Petit édifice au milieu des bois.

Temporel. - Sous l'ancien régime le revenu du curé de S. Martin-de-Curton était d'environ 1000 livres. (Reg. du District de Castelfajoux, 23 juillet 1791). Il y avait un presbytère avec un pré de 3 journaux $\frac{1}{4}$, appelé le pré du presbytère. « M. M. les vénérables chanoines et chapitre de l'église de S. Jean de Bazas et M. M. les chapelains de Bérat fondés dans la dite église » possédaient un fief dans cette paroisse. (Voir une reconnaissance d'Ant. Michot du 23 juillet 1786, devant Labarie, notaire royal dans la ville et sénéchaussée de Castelfajoux. Cot. de Samazeuilh, Dictionnaire, p. 626). Il y avait aussi un presbytère à Heulhis. Cet immeuble avec son jardin d'un journal fut estimé 790 livres 2 sols 6 deniers en 1790. Le presbytère de S. Martin ne fut pas aliéné pendant la révolution. Rendre à sa destination après le Concordat, il a été rebâti de 1883 à 1888. Comme dans beaucoup de paroisses de la contrée, la coussure remplace le cimetière. Revenu de la fabrique: 100 francs en 1843.

Spirituel. - Sous l'ancien régime les deux paroisses avaient droit au service curial ordinaire. S. Martin-de-Curton a gardé ce droit après le Concordat. Heulhis a été desservi le dimanche plus ou moins régulièrement soit par le curé d'Antagnac soit par celui de S. Martin-de-Curton. Comme nous l'avons dit plus haut le binage a été établi dans l'église de S. Martin au moyen du legs Anduran. Une pieuse veuve, Mme Anne Crassin a donné, vers 1829, un capital de 2000 francs pour une mission tous les dix ans. La confrérie du scapulaire existe dans cette paroisse depuis 1836. Une école de filles dirigée par deux sœurs du V. Enfant Jésus (maison mère à Amillac) y avait été fondée. Il n'y a plus de nos jours que deux écoles laïques à S. Martin et une école laïque mixte à Heulhis. La fête de l'adoration se célèbre le 18 décembre. L'église de S. Martin possède des reliques authentiques de son saint patron.

Démographie. - En 1843, 499 âmes, 100 hommes et 200 femmes font leurs Pâques. - En 1878, après l'annexion d'Heulhis 886 âmes; en 1879, 880 âmes. L'ordre de 1916 donne 719 âmes.

Curés depuis le Concordat. - 1^{er} Jean Marsaudon, né le 10 juin 1788, était curé de S. Martin-de-Curton au moment de la Révolution. Il prit le